



# FORMULAIRE D'INFORMATION POUR LES ADULTES SOUS TUTELLE

Ce document concerne les adultes sous tutelle non accompagnés de leur représentant légal lors de l'Examen **P**ériodique de **S**anté (EPS).

Il doit être rempli par le consultant lors d'un entretien individuel avec un médecin de prévention le jour de l'EPS

## Je soussigné(e),

Mme, M. Nom	Prénom
Demeurant à	
Sous tutelle depuis le	
Nom du tuteur	
Organisme	

### J'ai pris connaissance du contenu et du déroulement de l'EPS :

- au travers du document d'information « Guide du consultant » qui m'a été remis
- et de l'entretien avec le Dr \_\_\_\_\_\_

### J'ai pris acte:

- que je serai destinataire des résultats de l'EPS
- que j'ai le droit d'accéder à mon dossier médical directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de mon choix, et au besoin de rectifier les informations me concernant,
- que je serai informé(e), selon mes facultés de compréhension, du déroulement et des résultats de mon examen par le personnel de l'UC-CMP.

Je consens, en conséquence, à réaliser un Examen Périodique de Santé.

TSVP -





# FORMULAIRE D'INFORMATION POUR LES ADULTES SOUS TUTELLE

Ce document concerne les adultes sous tutelle non accompagnés de leur représentant légal lors de l'Examen **P**ériodique de **S**anté (EPS).

Il doit être rempli par le consultant lors d'un entretien individuel avec un médecin de prévention le jour de l'EPS

# Je soussigné(e),

Mme, M. Nom	Prénom
Demeurant à	
Né(e) le	
Sous tutelle depuis le	
Nom du tuteur	
Organisme	

#### J'ai pris connaissance du contenu et du déroulement de l'EPS :

- au travers du document d'information « Guide du consultant » qui m'a été remis
- et de l'entretien avec le Dr \_\_\_\_\_

#### J'ai pris acte:

- que je serai destinataire des résultats de l'EPS
- que j'ai le droit d'accéder à mon dossier médical directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de mon choix, et au besoin de rectifier les informations me concernant,
- que je serai informé(e), selon mes facultés de compréhension, du déroulement et des résultats de mon examen par le personnel de l'UC-CMP.

Je consens, en conséquence, à réaliser un Examen Périodique de Santé.

TSVP →

Je souhaite que les résultats soient également envoyés :	Je souhaite que les résultats soient également envoyés :
- Au médecin traitant déclaré à la Sécurité Sociale □ Oui □ Non	- Au médecin traitant déclaré à la Sécurité Sociale □ Oui □ Non
Nom du Médecin	Nom du Médecin
Adresse	Adresse
Code Postal Ville	Code Postal Ville
- A un professionnel de santé de la structure, si le bénéficiaire de l'EPS réside en institution médico-sociale □ Oui □ Non	- A un professionnel de santé de la structure, si le bénéficiaire de l'EPS réside en institution médico-sociale □ Oui □ Non
Date et signature du consultant :	Date et signature du consultant :
Le médecin de prévention :	Le médecin de prévention :
Nom :	Nom :
J'ai informé M/Mme du contenu de	J'ai informé M/Mme du contenu de l'EPS :
l'EPS :  - Cette personne a bien compris ce qui va être réalisé et cela correspond à ses attentes: □	- Cette personne a bien compris ce qui va être réalisé et cela correspond à ses attentes: □
	OU
OU - La réalisation de l'EPS nécessite l'autorisation d'un « mandataire judiciaire » : □	- La réalisation de l'EPS nécessite l'autorisation d'un « mandataire judiciaire » :□
Signature du médecin de prévention :	Signature du médecin de prévention :

Vos droits reposent sur la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et sur la Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Vous avez le droit d'accéder à l'ensemble des informations vous concernant et demander à ce qu'elles soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à Monsieur le Directeur du Centre de Médecine Préventive, 2 rue du Doyen Jacques Parisot - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy Vos droits reposent sur la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et sur la Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Vous avez le droit d'accéder à l'ensemble des informations vous concernant et demander à ce qu'elles soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à Monsieur le Directeur du Centre de Médecine Préventive, 2 rue du Doyen Jacques Parisot -54500 Vandœuvre-lès-Nancy